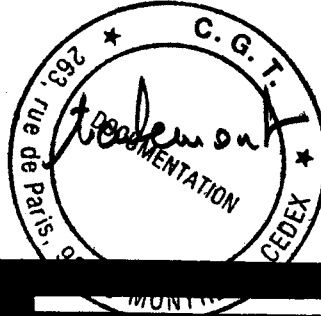


**C.G.T.**



**F.S.M**

**bulletin  
d'information  
du bureau  
confédéral**

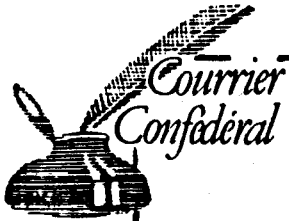
**821**

15 MAI 1988

**“SPECIAL**

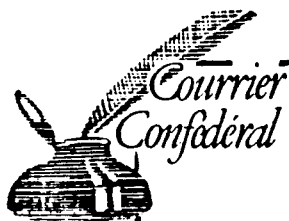
**26 MAI 1988”**

**COURRIER CONFEDERAL**



2  
S  
P  
F  
E  
C  
I  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
I  
2

|   |         |            |
|---|---------|------------|
| POUR UN 26 MAI DE FORTE RESONANCE.....  | 2 - 3   | L. VIANNET |
| 26 MAI : GRANDE JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DE LUTTE.<br>Des salariés plus forts, plus nombreux, plus unis pour imposer les revendications.....                        | 4 - 5   |            |
| LUTTES - LUTTES - LUTTES.....   | 5       |            |
| 26 MAI 1988, avec les salariés, pour les revendications, par la lutte,<br>JOURNEE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE D'ACTION :<br>l'organiser, l'impulser, la diriger..... | 6 - 8   |            |
| REUNION SYNDICATS - C.N.P.F. - 3 mai 1988.....  | 9 - 12  |            |
| 26 MAI 88 : 1er GRAND RENDEZ-VOUS NATIONAL<br>2 millions de signatures pour la sécurité sociale.....  | 13      |            |
| PETITION NATIONALE : La Sécu en danger, sauvons-la !...   | 14      |            |
| AXES POUR UN PLAN DE PRESSE.....  | 15      |            |
| FAISONS DU 16 AU 26 MAI UN GRAND TEMPS FORT<br>DU RENFORCEMENT DE LA C.G.T.....   | 16      |            |
| MODELE DE TRACT.....  | 17 - 18 |            |
| 26 MAI : POURSUIVRE L'OFFENSIVE POUR LES LIBERTES.....  | 19      |            |
| LES LUTTES MONTENT, soutenons les financièrement.....   | 20      |            |
| POUR S'INFORMER, MOBILISER, METTRE DANS CHAQUE ENTREPRISE LES IDEES DE LA C.G.T.....  | 20      |            |



# **POUR UN 26 MAI 1988 DE FORTE RESONANCE**

Parmi les éléments pris en compte pour décider du 26 Mai, combativité et détermination des salariés d'une part, et volonté du Patronat et du Gouvernement d'aller coûte que coûte vers la réalisation de leurs objectifs d'autre part, sont essentiels.

Le développement du mouvement revendicatif, dont les luttes de MICHELIN, S.N.E.C.M.A., COGEMA, etc., ainsi que les innombrables conflits plus réduits dans le temps, montrent la possibilité, trouvera sa concrétisation à la fois dans un large soutien actif aux luttes en cours et dans la prise d'initiatives pour leur élargissement.

Ce développement est d'autant plus impérieux, que les forces du Capital comptent bien utiliser les possibilités ressortant de la situation politique après les présidentielles pour pousser les feux de leur offensive.

L'accélération du processus d'intégration européenne, joue le rôle à la fois d'incitateur pour aller plus vite et plus loin et de point d'appui pour justifier et faire accepter leurs projets.

**LE SEUL GRAIN DE SABLE DANS CE DISPOSITIF, CE SONT LES LUTTES, LEUR PUISSANCE, ET LES OBJECTIFS REVENDICATIFS QUE'ELLES PORTENT.**

La réunion du 3 Mai avec le Patronat a parfaitement illustré cette réalité. Prudence de sioux du Patronat pour préciser ses objectifs ou déclarations énergiques sur les salaires des syndicats réformistes devant la Presse, sont, avant tout, le reflet de leurs préoccupations devant le mécontentement qui s'affirme dans l'action.

Mais si l'affirmation, même voilée, des intentions du Patronat, et l'acceptation des autres délégations de l'évacuation des salaires de l'ordre du jour, montrent bien que les données essentielles de la situation demeurent.

Si le champ libre lui est laissé, le Patronat va chercher, dans la même démarche et dans le même temps, d'obtenir un Accord-Cadre au niveau interprofessionnel, pour modifier encore plus en retrait les droits des salariés en matière de conditions d'emploi, de rémunérations, de garanties collectives, au nom de la modernisation et d'en obtenir la concrétisation rapide dans les branches, par des accords destructeurs, pour les salariés, à l'image de celui signé dans les Garages par F.O., C.F.D.T., C.G.C.

Il laisse bien sûr le soin au Gouvernement de conduire la même offensive, au même rythme, dans le Secteur Public.

Cette stratégie s'appuie sur ce que l'on pourrait appeler l'engrenage des maillons faibles, entre branches ou à l'intérieur des branches, les accords les plus avantageux pour le Patronat servant d'entraînement pour en obtenir d'autres.

**NOUS DEVONS DONC TOUT METTRE EN OEUVRE POUR IMPULSER UNE VERITABLE STRATEGIE DE MOBILISATION QUI VISE A ETABLIR LE PLUS HAUT RAPPORT DE FORCES POSSIBLE, PARTOUT.**

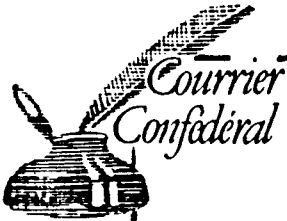
**LE 26 MAI DOIT ETRE PREPARE AVEC CETTE DONNEE LA COMME GUIDE ESSENTIEL.**

Nous devons voir que la réussite de cette initiative au niveau souhaité peut conditionner de façon décisive l'évolution de la situation des prochains mois.

Cette évolution préoccupe d'ailleurs aussi bien le pouvoir que le Patronat.

.../...

2  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
2



Ils vont donc se battre avec tous leurs moyens, et en jouant de tous les concours, pour multiplier les obstacles, et enrayer l'élargissement des actions.

De ce point de vue, il est donc essentiel, d'intensifier nos efforts pour faire progresser encore la démarche visant à l'élaboration démocratique des revendications et des formes d'actions. Les luttes en cours montrent à quel point cette démarche est efficace pour rassembler large, autour de ce qui constitue le ciment de l'unité d'action : la revendication et non pas l'addition artificielle de sigles qui ouvre souvent la porte aux nombreuses manoeuvres.

Sur cette lancée, il importe donc de placer, vite, l'ensemble de nos forces sur cet objectif ambitieux.

Aider à ce que se développe partout, et tout de suite, un formidable courant de mobilisation, sans se priver d'aucune possibilité de lutte immédiate, et faire ainsi grandir un véritable flot revendicatif pour assurer un 26 MAI de très haut niveau.

Ni temps mort, ni attentisme.

Effort essentiel dans les entreprises.

Et, de suite, prendre la dimension de ce vers quoi nous voulons aller.

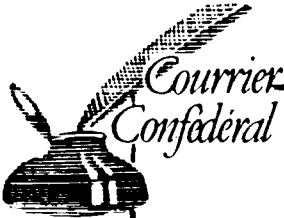
Tels sont, chers camarades, les axes qui vont nous guider jusqu'au 26 MAI.

Sachons les mettre à profit pour faire apparaître en grand, l'impérieuse nécessité de donner à l'organisation qui mène ce combat, les forces dont elle a besoin pour assurer ses responsabilités, aujourd'hui.

**UNE C.G.T. FORTE POUR ETRE OFFENSIVE, ET AVOIR LES MOYENS DE SON DYNAMISME.**

**Louis VIANNET**  
**Secrétaire de la C.G.T.**

2  
S  
D  
E  
C  
H  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
H  
2



# 26 MAI : GRANDE JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DE LUTTE

## DES SALARIES PLUS FORTS, PLUS NOMBREUX, PLUS UNIS POUR IMPOSER LES REVENDICATIONS

Plus nombreux, plus déterminés, les salariés s'engagent dans l'action à l'appel de la C.G.T. La revalorisation des salaires et du SMIC à 6 000 F. est au cœur de leurs exigences.

Avec la C.G.T., ils font leurs comptes.

Pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis des années, ils exigent dans les luttes 1 000 à 1 500 Francs par mois et plus, considérés comme indispensables tout de suite, au moment où les profits culminent dans le pays, l'arnaque sur le pouvoir d'achat doit être stoppée.

Contre l'individualisation et la précarité, ils réclament une reconnaissance réelle de leurs qualifications dans leurs salaires et exigent :

- des garanties dans les grilles de salaires ;
- des emplois stables et qualifiés ;
- une formation débouchant sur de vrais emplois, pour exercer pleinement leurs compétences, leur savoir-faire, et contribuer à la création de richesses dans le pays.

Pour s'opposer aux conditions de travail de plus en plus insupportables, ils revendiquent une réduction du temps de travail à 35 heures, sans perte de salaire, pour rendre normales les conditions d'emploi et permettre la pleine utilisation des potentialités des sciences et des techniques et permettre la création d'emplois nouveaux.

L'avenir de la sécurité sociale, des retraites, de la protection sociale, la dégradation de l'accès aux soins, la baisse des prestations, l'attaque contre tous les droits, sont une préoccupation quotidienne pour les salariés actifs, retraités, privés d'emploi. La signature de la pétition de la C.G.T. exigeant une contribution du capital à hauteur de 12,6 % sur les revenus financiers pour financer la sécurité sociale qui rencontre un écho grandissant, le démontre.

Face aux agressions que subissent tous ceux qui n'acceptent pas la loi du capital, ils défendent leurs droits et libertés.

Toutes ces préoccupations sont au centre des luttes actuelles. Toutes mettent en cause le dispositif patronal et gouvernemental.

Des succès sont remportés. Ils inquiètent les forces du capital.

Le C.N.P.F. tente de rester sourd aux exigences posées par les salariés. Il a refusé de répondre à la demande exprimée par la seule C.G.T. de mettre la question centrale des salaires à l'ordre du jour de la discussion le 25 mai.

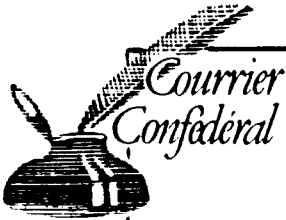
Dans le secteur public et nationalisé, le gouvernement accélère la mise en place de dispositions pour miner les bases mêmes des statuts publics, faire voler en éclats les grandes garanties d'emploi, de rémunération, de carrière, pousser les feux, dans le cadre de l'intégration européenne, du démantèlement du service public.

**Plus que jamais, le rapport de forces crée dans les luttes par les salariés est déterminant pour imposer le progrès économique et social, la relance de l'économie.**

Sur ces revendications, la C.G.T., par son action, rassemble largement les salariés dans les luttes.

.../...

2  
S  
P  
F  
E  
C  
H  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
2



*Courrier  
Confédéral*

Il faut élargir ce mouvement, donner tout de suite de l'ampleur aux luttes, face aux attaques du patronat et du pouvoir. C'EST POSSIBLE ET IL Y A URGENCE.

Partout, sans attendre, dans chaque entreprise, bureau, atelier, service, à l'initiative de la C.G.T., c'est un engagement plus grand, plus résolu des salariés dans l'action pour les revendications qui doit s'exprimer.

Préparons à partir des entreprises, à partir des revendications, dans l'action pour les faire aboutir, le rassemblement de lutte indispensable pour faire du 26 MAI, un nouveau temps fort de l'action coordonnée.

La C.G.T. appelle tous les salariés, de toutes catégories et de toutes les professions, à prendre avec elle des décisions de grèves et de manifestations pour faire de la journée d'actions, de grèves et de manifestations du 26 mai, une puissante journée de lutte et d'expression des revendications, incontournable pour le gouvernement et le patronat.

## - LUTTES - LUTTES - LUTTES

En 5 mois, durant lesquels s'est développée la campagne MEPRIS, INJUSTICES : ON SE REBIFFE, lancée par le C.C.J., des milliers de jeunes ont déjà participé à la lutte.

A MARSEILLE, chez les jeunes cheminots, embauchés de 10 contractuels. Ceux de PARIS-EST ont obtenu des vêtements de sécurité, de meilleures conditions de travail.

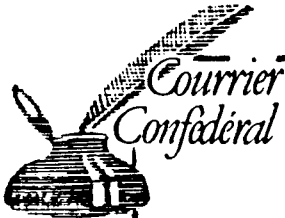
A la S.P.E.E.D., en Région parisienne, 250 F. d'augmentation plus une prime de 400 F. et la création de postes de travail.

Aux P.T.T., d'abord à PARIS, puis à MARSEILLE, 500 F. pour les jeunes T.U.C., l'ouverture des foyers et le tarif de la cantine P.T.T.

Les jeunes Chômeurs de ROUEN sont parvenus à arracher 25 millions de centimes aux A.S.S.E.D.I.C.

Les jeunes gaziers-électriciens sont parvenus au retrait pur et simple des projets de casse des grilles de classification.

DANS CES LUTTES : PLUS DE 1 223 ADHESIONS A LA C.G.T.



# 26 MAI 1988

AVEC LES SALARIES - POUR LES REVENDICATIONS - PAR LA LUTTE

## Journée Nationale Interprofessionnelle d'action

L'ORGANISER - L'IMPULSER - LA DIRIGER

### UNE PRIORITE : LES SALARIES, L'ENTREPRISE

A partir du travail déjà réalisé, (enquête salaire, cahier de revendication, pétitions etc..) du matériel à votre disposition : Courrier confédéral, déclaration du B.C., V.O., matériel fédéral, mettre en débat avec les salariés les revendications, la nécessité de l'action, son niveau pour les faire aboutir. Le ciment unificateur étant aujourd'hui à partir d'une activité C.G.T., des revendications répondant au niveau de l'agression patronale et des décisions d'actions au niveau des revendications.

Le 26 mai se prépare dans l'action pour les revendications, à partir de l'entreprise, il doit être perçu comme le temps fort coordonné qui donne un plus à l'action et son efficacité, et non comme le "tous ensemble calendaire" qu'il faut attendre.

Dans l'action, mettre en débat les 24 heures comme niveau nécessaire à la riposte, en évitant des décisions de sommet ou hâtives, qui limitent le niveau de l'action ou qui cassent la dynamique de lutte, pouvant conduire à une grande journée le 26.

Dans le même temps, partout où c'est possible et où cela correspond à une réalité, faire prendre les décisions d'actions et les faire connaître.

### APRES LE 15 MAI, DANS LA SEMAINE DU 16 AU 20 MAI

**Dans toutes les U.D., mettre partout en débat le 26 et le niveau de l'action, les 24 heures.**

Dans tous nos syndicats, obtenir des réunions des organismes de direction C.G.T., des syndiqués, des salariés, pour faire décider des revendications et du niveau de l'action.

Mettre en place le dispositif en liaison avec l'action, le renforcement, la V.O., les finances.

Préparer au niveau des entreprises une présence colorée, dynamique, revendicative, originale dans les manifestations. Dans l'action, organiser à partir de l'entreprise et des localités, le départ en masse à la manifestation départementale.

Annoncer en milieu de semaine la manifestation : heure, lieu, caractéristiques.

Objectif dans la conception : faire vivre le département au rythme de la journée d'action C.G.T. et des revendications qui doivent être des réalités incontournables.

**Faire converger toutes les initiatives de luttes dans de puissantes manifestations départementales.**

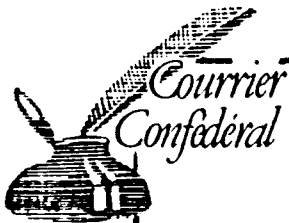
La semaine du 16 au 20 est déterminante, toutes nos forces dans cette période, doivent être sur le pont à partir de leur tâche, pour impulser dans l'action la réussite du 26 mai.

### LE 26 MAI

Les premiers jours de la semaine qui précède le 26 doivent permettre d'assurer la réussite. Utiliser l'expérience acquise dans les prud'hommes pour parrainer les entreprises inorganisées. Faire vivre le 26 sur les murs et les routes, populariser l'ampleur de la journée.

.../...

2  
S  
F  
F  
C  
I  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
I  
S  
S  
2



2  
S  
D  
E  
C  
H  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
I  
∞  
∞  
2.

Une journée d'une telle ampleur, ça s'organise, ça se maîtrise.

Il est indispensable de mettre en place des dispositifs propres aux journées d'actions.

**Le matin :**

Prendre les dispositions pour maîtriser les premiers arrêts de travail dans les entreprises. Aider à la réussite de la journée en organisant la présence des dirigeants dans les secteurs décisifs.

**Avant midi :**

Recenser le résultat des arrêts de travail, rendre public à la presse une première appréciation, la communiquer à la confédération.

**Pour la manifestation :**

mettre en place des dispositifs de sécurité pour maîtriser les manifestations -avec des sons suffisantes pour une expression C.G.T. forte et correcte à partir des revendications.

Concevoir des manifestations C.G.T. ouvertes, rassembleuses, à partir des revendications.

Mettre en place dans les manifestations des dispositifs adhésions, diffusion de la presse confédérale.

Bien veiller à suivre les problèmes de sécurité durant toute la journée et pendant tout le déroulement des initiatives publiques.

Nous pouvons avoir des provocations à déjouer.

**UNE LIAISON PERMANENTE AVEC LA CONFEDERATION**

Pendant toute la journée, y compris pendant le déroulement de la manifestation, un dispositif permanent de liaison doit être en place afin d'être en capacité, face à tout événement pouvant intervenir, d'assurer les coordinations nécessaires.

Prendre les dispositions pour pouvoir faire un premier bilan de la journée à 17 heures.

**LE 27 MAI**

Dans les entreprises, populariser l'appréciation C.G.T. de la journée.

Fort de la confiance d'une journée d'actions réussie, impulser les initiatives pour prolonger l'action pour les revendications pour l'adhésion C.G.T. Lancer dans l'action la journée du 16 juin.

**RENDEZ VOUS AVEC LA C.G.T.**

La confédération a fixé les rendez vous de l'action avec les U.D. tous les mardi et vendredi. Informer vos U.D.

Tous les lundi, au plus tard le mardi matin ;

Tous les jeudi, au plus tard le vendredi midi :

- du point matériel des actions en cours ;
- des résultats obtenus ;
- du matériel diffusé ;

.../...



*Courrier  
Confédéral*

- du plan de travail et du parrainage des entreprises ;
- des décisions d'action ;
- de l'attitude des autres organisations syndicales ;
- des objectifs de diffusion V.O. ;
- des adhésions réalisées.

Un point exact sur la préparation est indispensable pour permettre à la confédération de prendre les initiatives d'impulsion nécessaires.

#### COMMENT TRANSMETTRE LES RESULTATS LE 26

##### Le matin :

Liste exhaustive des entreprises qui appellent :

ENTREPRISE :  
FEDERATION :  
Nbre de salariés :

Premiers résultats des arrêts de travail à l'entreprise :

|                    |                           |
|--------------------|---------------------------|
| ENTREPRISE :       | Nbre de grévistes :       |
| FEDERATION :       | organisations participant |
| Nbre de salariés : | à l'action.....:          |

Durant toute la journée, continuer à nous fournir la liste des entreprises avec toutes les caractéristiques, afin de pouvoir réaliser une analyse fine par branche.

##### A 12 heures :

Premier point général en plus du bilan entreprises :

Nbre de grévistes..... :  
caractéristiques et appréciations :  
premier résultat des manifestations :

##### De 12 à 16 heures

Bilan des manifestations.

##### De 16 à 20 heures

premiers chiffres définitifs :

Nbre de manifestants :  
Nbre de grévistes :  
Nbre d'entreprises en grève :  
Nbre d'adhésions :

Caractéristiques de la journée et appréciations.

##### Après 20 heures

Transmettre les informations au télex confédéral.

Nous fournir, si possible, des bilans exhaustifs par entreprises.

2  
S  
F  
E  
C  
H  
A  
L  
L  
Z  
6  
M  
A  
H  
2



# REUNION SYNDICATS - CNPF

## 3 mai 88

La réunion s'est située dans un contexte de développement des luttes, sur des bases revendicatives élevées. Cette réalité, désormais incontournable, et sur laquelle s'est appuyée la C.G.T., a incontestablement marqué la discussion.

Le C.N.P.F. voulait tout à la fois :

- mettre en œuvre la nouvelle étape de sa stratégie,
- créer l'illusion de la négociation,
- rechercher la caution et la contribution active des syndicats réformistes, autour du thème des mutations nécessaires liées à la modernisation et à l'intégration européenne. La réunion aura une nouvelle fois montré que les autres organisations s'investissent désormais de plus en plus clairement dans la démarche du Patronat.

### LA POLITIQUE CONTRACTUELLE AU SERVICE DES OBJECTIFS PATRONAUX

Préparée de longue date par des réunions séparées avec les syndicats réformistes, la rencontre devait, à l'origine, déboucher sur la conclusion d'un Accord National d'Orientation portant, notamment, sur la Mobilité.

Si cet objectif demeure, la montée des luttes mais aussi les nécessités de sa propre stratégie, ont conduit le C.N.P.F. à ratisser large.

D'entrée, M. GUILLEN, vice-président du C.N.P.F. affirmait sa volonté de "relancer la politique contractuelle".

S'appuyant habilement sur les positions de certaines confédérations, il a convenu "qu'on ne pouvait laisser la politique contractuelle au seul niveau de l'entreprise" et qu'il "fallait apporter la preuve que les grandes organisations souvent contestées étaient capables de jouer leur rôle".

"Beaucoup de problèmes se posent, liées aux mutations qui s'imposent aux entreprises :

- certaines sont imparfaitement réglées,
- d'autres n'ont pas encore été abordées."

A partir de là, le souhait du C.N.P.F. est :

- d'identifier les questions susceptibles d'être discutées,
- de fixer une méthode de discussion aux différents niveaux (interprofessionnel, branches, entreprises),
- de déboucher sur un calendrier de discussions à notre niveau.

Au delà de la prudence du discours, l'objectif du C.N.P.F. est clair :

- amplifier et généraliser toutes les possibilités d'exploitation dont le Patronat s'est doté en s'appuyant sur les accords les plus négatifs pour les salariés, signés dans les entreprises ou les branches;
- créer rapidement les conditions de nouveaux reculs, à la faveur d'un ou plusieurs Accords-cadres Interprofessionnels permettant, au nom de la modernisation, d'écorner encore davantage les salaires, les droits et les garanties collectives.



## LA CONNIVENCE DES AUTRES SYNDICATS

L'intervention des autres organisations, au-delà des manoeuvres dans l'expression, reflétait une large convergence avec l'approche du Patronat.

Certes, ne pouvant faire l'impasse sur la montée du mécontentement, elles ont à l'issue de la réunion tenu un langage musclé devant la Presse.

La réalité de la discussion était toute autre.

Toutes ont abondé dans le sens de l'accentuation de la politique contractuelle en préconisant une relance de la négociation de branche, où leur attitude constante est d'ouvrir au Patronat le champ de ses objectifs régressifs (exemple : suppression de la prime d'ancienneté dans les Garages).

Toutes ont insisté sur la nécessité de la "régulation sociale".

Toutes ont affirmé leur volonté de tenir compte des "contraintes" des entreprises et se sont inscrites dans la stratégie du "donnant-donnant".

Aucune ne s'est appuyée sur les luttes.

Si chacune proposait un ensemble de sujets de discussions suffisamment vaste et général pour permettre au C.N.P.F. d'y retrouver ses propres objectifs, la formulation de revendications était quasiment absente.

Cette carence était particulièrement manifeste sur la question salariale.

Pour l'essentiel, il s'agissait de corriger les imperfections d'un système d'individualisation qui, au fond, n'est pas remis en cause.

\* La C.G.C. : on ne s'oppose pas à l'individualisation et au mérite, mais on récuse l'arbitraire. Il faut réguler le processus.

\* F.O. : la responsabilité de la dégradation de la politique contractuelle incombe ... aux Lois AUROUX qui ont privilégié la négociation d'entreprise au détriment de la Convention Collective. Les "bons accords" conclus dans les entreprises se sont répercutés négativement sur les sous-traitants. Quant à la politique salariale, ce sont les nouvelles formes de rémunérations qui créent le malaise.

\* Quant à la C.F.D.T., elle se borne à constater "la dérive patronale qui contourne la négociation salariale" et à faire observer que les salariés ne comprennent pas que le redressement financier des entreprises ne leur profite pas. Mais elle ne considère pas pour autant que les salaires doivent être abordés dans le cadre de ces discussions.

## LA C.G.T. : NEGOCIER SUR LES REVENDICATIONS.

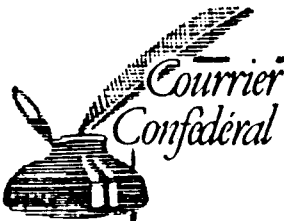
Seule la C.G.T. s'est résolument opposée à la demande du C.N.P.F.

En s'appuyant sur les luttes, Louis VIANNET a fait ressortir l'urgence d'entendre la voix des salariés, de négocier à partir des revendications sur lesquelles s'engage l'action .

Il démontre :

- que la politique contractuelle a conduit à une véritable perversion de la négociation collective, aboutissant d'un côté à une considérable dégradation de la situation des salariés et de l'autre à l'envol des profits;

.../...



*Courrier  
Confédéral*

2  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
2

- que les arguments (coûts salariaux, charges, productivité ...) avancés pour justifier les sacrifices imposés aux salariés s'effondrent tous à l'examen de la réalité;

- que cette politique entraîne au contraire des conséquences extrêmement nocives tant au plan social (chômage, pauvreté, exclusions,...) qu'au plan économique (déficit, casse industrielle, ...);

- c'est cela qui pose problème !

- c'est à partir de ces questions qu'il faut discuter : quels choix pour répondre aux besoins ?, quelles décisions pour faire de l'emploi stable, qualifié et correctement rémunéré, le vecteur de la relance économique ?

Enfin, Louis VIANNET expose clairement les objectifs revendicatifs qui doivent constituer, pour la C.G.T., l'objet même de la négociation :

\* Revalorisation générale du salaire avec, au cœur, le S.M.I.C. à 6.000 Francs, comme base de discussion sur les classifications et les qualifications.

\* Développement d'une formation qualifiante nécessité par les nouvelles technologies, avec l'exigence d'y consacrer 10 % du temps de travail.

\* Réduction du temps de travail à 35 Heures sans perte de salaire, s'articulant avec des créations d'emplois en quantité et en qualité.

\* Garantie de l'emploi et nécessité, face aux conséquences des dispositions sur les licenciements, sur lesquelles vient se greffer la mobilité, de rompre avec la précarisation.

#### LES THEMES DE LA NEGOCIATION

C'est dans ces conditions que GUILLEN devait préciser ses intentions.

Le fil rouge est "la "MODERNISATION" : elle peut susciter chez ceux qui la vivent, inquiétudes et interrogations".

Il faut donc rassurer "pour que les salariés abordent les modifications dans un esprit positif".

Manifestement le C.N.P.F. a lu le "mode d'emploi" proposé par RIBOUD et, il s'en sert ! : négociation à froid et anticipation pour faire passer la pilule, planification des opérations ...

Certes, il se défend de vouloir rechercher une nouvelle flexibilité, mais c'est pour ajouter immédiatement :

"on prend acte de ce qui s'est fait, de l'évolution de l'état d'esprit des salariés".

"Il ne faut pas disqualifier les garanties qui existent, pour le plaisir, mais voir si elles correspondent aux exigences du moment".

Le C.N.P.F. propose donc 5 thèmes, manifestement déjà arrêté depuis longtemps, recoupant assez largement ceux évoqués, notamment par la C.F.D.T. :

#### 1 - Les nouvelles technologies, à partir du protocole d'accord signé le 3 Juin 1987.

Sans doute, pour le C.N.P.F., ce texte n'a pas "donné" assez ! : il faut le prolonger et l'amplifier. Le C.N.P.F. paraît vouloir s'inspirer de l'Accord de la Métallurgie (que la C.G.T. n'a pas signé, mais qui sert de référence à F.O.).

.../...



2  
S  
D  
E  
C  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
II  
2

2 - **L'organisation et l'aménagement du travail.**

Sur ce terrain, comme sur d'autres, le C.N.P.F. peut compter sur la connivence agissante des autres syndicats, comme par exemple la C.G.C. qui, dans son intervention, a prôné ouvertement l'allongement de la durée d'utilisation des machines, avec ce que cela implique (travail de nuit pour les femmes, notamment, accélération du travail du week-end, de la précarisation, ...).

3 - **La mobilité professionnelle et géographique.**

Question à laquelle le Patronat lie celle de la formation.

A noter que la C.F.D.T., qui observe que la mobilité est une question sensible, souhaite ...la tenue d'un groupe de travail !

4 - **L'égalité professionnelle.**

A partir d'un bilan de ce qui existe dans les branches (signalons que l'égalité professionnelle a servi de prétexte à l'introduction du travail de nuit des femmes dans l'accord GRINGOIRE-BROSSARD signé par la C.F.D.T.).

5 - **Les conditions de travail.**

En revoyant le contenu de l'Accord de 1975.

Par contre, pas question de discuter sur les salaires.

Le prétexte invoqué : le mandat confié aux négociateurs exclut cette question et le C.N.P.F. n' a pas l'intention de porter atteinte à l'autonomie des branches ! (sic).

Ainsi, le C.N.P.F. veut, non seulement évacuer la question de la revalorisation des salaires, mais également exclure d'entrée toute implication salariales des thèmes de négociation (notamment sur les nouvelles technologies ou sur l'égalité professionnelle).

Pas question, dans ces conditions, pour la C.G.T. d'entrer dans cette logique qui ne peut conduire qu'à une nouvelle régression. C'est ce qu'a souligné Louis VIANNET (cf. sur ce point la déclaration publiée à l'issue de la négociation).

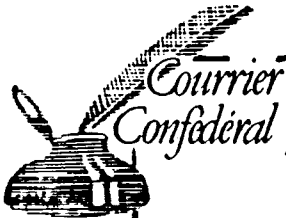
Ce qui décide de tout, c'est le niveau de pression des salariés sur toutes ces questions, c'est le rapport des forces qui permet de donner un contenu à la négociation.

Si le C.N.P.F. espère échapper aux comptes que lui demandent les salariés, il se fait des illusions.

L'atmosphère n'est pas à l'acalmie des luttes et la C.G.T. contribuera à leur développement.

Ce n'est sans doute pas un hasard si le C.N.P.F. a fixé la prochaine réunion au 25 MAI.

Mais cette date ne nous gêne pas. Au contraire, cela ne peut que renforcer la nécessité de donner une formidable ampleur aux journées d' ACTIONS DU 26 MAI ET DU 16 JUIN.



# 26 MAI 88

## 1er GRAND RENDEZ-VOUS NATIONAL

2 MILLIONS DE SIGNATURES POUR LA SECURITE SOCIALE

L'objectif est ambitieux, mais nécessaire au regard des nouvelles attaques dont seront victimes les salariés et les retraités, les handicapés, les chômeurs sont prévues dans les semaines qui viennent:

Nouveaux prélèvements financiers ;

Nouvelle dégradation de la couverture sociale, sur un fond d'éclatement de la Sécurité sociale.

**RASSEMBLER SUR LA PETITION AU-DELA DES FORCES MOBILISEES LOR DU 22 MARS 1987, TEL DOIT ETRE NOTRE OBJECTIF.**

Nous devons la proposer dès maintenant aux salariés de toutes catégories, sur les lieux de travail.

La présenter, l'expliciter à l'occasion de toutes les assemblées, les réunions, les congrès.

Faire des directions syndicales, des D.P., des membres du C.E., des C.H.S.C.T. et équivalents, des administrateurs de Sécurité sociale seront les chevilles ouvrières de la campagne.

Ainsi la pétition doit-elle être présente dans toutes les phases préparatoires de l'action et dans le déroulement du 26 MAI 1988.

**26 MAI 1988 : PREMIER RENDEZ-VOUS DES SIGNATURES COLLECTEES.**

Pour les retraités déjà largement mobilisés, se conformer aux dispositions arrêtées par l'U.C.R.

Les objectifs fixés aux fédérations représentent un total de 1 500 000 signatures à réaliser à partir d'aujourd'hui jusqu'au 16 JUIN.

Nécessité pour les U.D. de se fixer leurs propres objectifs.

Dans l'immédiat, dans chaque U.D., faire le recensement des signatures réalisées depuis le 22 MARS 1987. Retourner au Secteur Social le **procès verbal** prévu à cet effet. Sinon, **préparez-vous à donner votre chiffre de signatures réalisées lors des appels téléphoniques** dans le cadre du dispositif confédéral.

### TEXTE DE LA PETITION

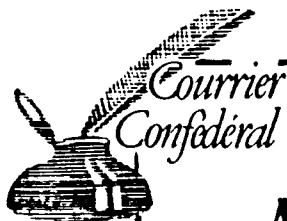
Ci-joint le modèle élaboré suite à la C.E. Pour toutes les organisations ayant déjà mis en route une pétition, il n'est pas nécessaire de modifier. La Fédération des P.T.T. a adapté à ses propres problèmes le texte de la pétition.

### ARGUMENTAIRE DU SECTEUR SOCIAL

Un exemplaire va être adressé à chaque fédération, union départementale, région.

2  
S  
D  
E  
C  
H  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
1  
9  
8  
8





*Courrier  
Confédéral*

# AXES POUR UN PLAN DE PRESSE

## I - MONTRER QUE PARTOUT, CA REVENDIQUE, CA LUTTE, CA GAGNE

Nous avons tout intérêt à être très offensifs pour contraindre les médias à parler du niveau des revendications et des luttes qui les entourent.

C'est en permanence que nous devons alimenter les journalistes sur tout ce qui s'exprime, agit, se gagne dans les entreprises.

## II - PIEGES A EVITER

a) Nous laisser enfermer sur le conflit phare local, régional ou national qui laisse toutes les autres actions dans l'ombre ;

b) Laisser en avant le fait qu'il y a négociation nationale avec le C.N.P.F. (prochain rendez-vous le 25) et donc, que ça se discute en haut.

## III - ANNONCER LE 26 ET SON CONTENU

A partir des luttes quotidiennes il est possible d'envisager rapidement un point ou une conférence de presse dans lesquels nous présenterons nos objectifs pour le 26 mai et pour le 16 juin. Au lendemain des présidentielles, les journalistes sont intéressés par les commentaires et les perspectives de la C.G.T.

## IV - VEILLER A FOURNIR DES INFORMATIONS REGULIERES

Tout en faisant connaître les initiatives prises pour le 26 (manifestations, rassemblements...), il est important d'annoncer jour par jour les décisions d'actions des entreprises, des branches en même temps que les revendications qui sont mises en avant.

## V - RECHERCHER UNE EXPRESSION DONT NOUS AVONS LA MAITRISE

Intervenir auprès des journaux, radios, de F.R.3 pour une interview d'un dirigeant départemental ou régional sur ce thème. Ne surtout pas négliger les journaux et publications de type local.

D'ici le 26, la venue d'un dirigeant confédéral devrait donner lieu à une initiative de presse, y compris interview ou papier paraissant le jour de celle-ci. En tout cas, être traité comme "l'évènement local".

## VI - QUELQUES RAPPELS

Charger immédiatement un camarade de cette tâche importante ;

Négocier, c'est être offensif, se faire respecter ;

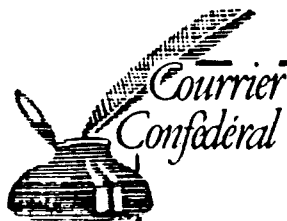
Pour le 16 juin, faire connaître régulièrement à la presse l'évolution des signatures de la pétition ;

Le 26, inviter les journalistes, donner avant 16 heures notre appréciation.

Fêter et populariser tous les acquis.

Et bien sûr, n'oubliez pas d'envoyer au service de presse confédéral tout ce qui s'écrit sur cette préparation et sur les journées d'actions.

2  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I



# Faisons du 16 au 26 MAI un grand temps fort du **RENFORCEMENT** de la C.G.T.

En ce premier trimestre 88, le nombre des adhésions et celui des bases nouvelles sont nettement supérieurs à ceux correspondant à la même époque de 87.

Les luttes, la démarche démocratique qui assoit les objectifs revendicatifs sur un profond travail de masse, l'implication en progrès des syndiqués dans la propagation des idées et positions de la C.G.T. pour aller au débat avec l'ensemble des salariés, tout cela porte ses fruits.

La préparation du 26 mai nous donne l'occasion d'intensifier notre bataille pour le renforcement, élément indispensable du rapport des forces.

- 1 - En organisant partout du 16 au 26 mai des temps forts du renforcement de la C.G.T. ;
- 2 - En utilisant en grand les carnets d'adhésions (30 000 ont été ventilés au plan national) et de façon minutieuse.

Pour ce faire, il convient :

. de dresser la liste des adhérents potentiels pour les inviter à rejoindre la C.G.T., voir tous ceux qui ont voté C.G.T. lors des élections professionnelles et de s'adresser à eux de façon particulière en dégageant des arguments appropriés.

. de valoriser le "porteur" du carnet (son nom figure sur la souche) en visant tout particulièrement les élus et mandatés et en recherchant à y associer le maximum de militants et de syndiqués ;

. d'intensifier le parrainage des entreprises inorganisées, V.O. et carnets en main ;

. de populariser les initiatives et les résultats dans nos bulletins, nos tracts et nos journaux, en liant ces résultats à la situation du rapport des forces.

Il est évident que la mise en œuvre de ce dispositif et son suivi nécessitent l'engagement et la disponibilité totale de tous les secrétaires à l'organisation.

Le secrétaire à l'organisation de l'Union locale, de l'U.D. ou de la Fédération, doit impulser, assurer le suivi de l'utilisation des carnets, syndicat par syndicat, entreprise par entreprise avec comme élément de connaissance principal :

- le nombre de responsables des carnets ;
- les résultats obtenus d'adhésions et de bases nouvelles.

Cette initiative peut être en même temps l'occasion de "découvrir" ou de mettre en place de nouveaux secrétaires à l'organisation, dans les syndicats et les Unions locales.

Plus qu'en toute autre circonstance, nous pouvons faire des milliers d'adhésions en nous appuyant sur le besoin qu'ont les salariés aujourd'hui de marquer des avancées et sur l'adhésion à la C.G.T., moyen de l'efficacité qu'ils recherchent.

- **ADHERER A LA C.G.T. POUR SE DEFENDRE ET LUTTER ;**  
**POUR GAGNER DANS LE CADRE D'UNE LUTTE ENGAGEE ;**  
**POUR CREEER LE RAPPORT DE FORCE A L'ENTREPRISE ET DANS LE PAYS.**

2  
S  
D  
F  
E  
F  
C  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
S  
S  
2

# CGT

## 26 MAI 1988

# PLUS FORT, LA LUTTE!

Quelles inquiétudes et quel mécontentement chez les salariés en ce printemps 88. Et quelles actions, avec toujours plus de jeunes, de femmes, d'employés, d'ouvriers. Tous exigent satisfaction, en dépit des manœuvres d'intimidation ou de répression du patronat et des gouvernants coalisés. La résignation n'est décidément pas à l'ordre du jour.

### **Pour vous les attaques, pour eux les profits!**

Les coups continuent de pleuvoir dans le secteur public comme dans le privé. Emploi, salaires, libertés, statuts, conditions de travail, santé, aucun domaine n'en réchappe, tout le monde est concerné.

D'un même mouvement, la France s'enfoncé dans le déclin, les salariés dans la misère et l'instabilité. Tout cela présenté, au mépris de toute vérité, comme une fatalité alors qu'il s'agit de décisions et de choix particuliers. Les chiffres, eux, parlent un tout autre langage : des milliards de profits en 1987, des bénéficiaires qui s'envolent, tous les commentateurs applaudissent devant ces indicateurs de beau fixe. Mais quel silence sur les moyens utilisés pour obtenir le profit! Quel silence sur son utilisation!

Pas de retombées pour les salariés, pas d'extension des capacités françaises de production et de développement. Demain, ce sera pire, la couleur est annoncée : intensifier les pressions contre la force de travail, remodeler la société française à grande échelle et à grande vitesse pour mieux l'adapter à l'Europe de la crise : nivellement par le bas des garanties sociales, normalisation à outrance, mobilité, flexibilité, voilà le programme.

### **Votre vie, l'avenir des vôtres sont menacés**

Les décisions qui se préparent vont faire des dégâts rapides et importants dans des domaines-clé de la vie économique et sociale. Le patronat se bat tous azimuts.

**Contre le pouvoir d'achat**, déjà lourdement amputé depuis 81, il veut aller plus loin. Faire sauter les primes d'ancienneté, le treizième mois, annualiser le S.M.I.C., multiplier les formules d'individualisation sur fond d'austérité, déstabiliser les grilles...

**Contre la protection sociale** qu'il ne veut plus financer et dont les assurés devront payer le coût en cotisant volontairement, soit à la Sécu, soit à une assurance. Désengagées, les entreprises pourront exploiter « librement » le travail humain dans une société délivrée de toute garantie sociale.

**Contre l'emploi**, déstabilisé et précarisé à l'extrême. Europe oblige : la main-d'œuvre française sera demain soumise aux flux migratoires européens sans contrepartie.

**Contre vos droits**, pôles de résistance insupportables pour un patronat arrogant, se voulant maître incontesté des entreprises. Aux oubliettes les C.E., les C.H.S.C.T... Pas question de faire grève, de mener une action revendicative... Les travailleurs ploient sous le labeur et la crainte, le rêve!

## **Des salariés luttent déjà et ça marche**

Bien sûr, les médias en parlent peu mais les luttes sont là. Tellement fortes et massives qu'il faut bien finir par les évoquer à la radio et à la télévision !

Si vous aviez droit à une information honnête, vous sauriez qu'il est possible de mettre un coup d'arrêt aux prétentions patronales et gouvernementales.

**Battus**, les patrons de Dunlop, de R.V.I., de Renault, **battu** Longuet aux P.T.T., **battus** les patrons des grands magasins, **battu** le ministre des Transports... pour ne parler que des grands conflits...

**Tenus en échec** les patrons de Michelin, de la S.N.E.C.M.A., de Chausson, de l'Alsthom, de Lee Cooper et tant d'autres...

Des milliers de luttes locales inquiètent le patronat, gênent son offensive, le confrontent aux exigences de salaire, d'emploi, de service public des travailleurs et des usagers.

Tous les jours, dans toutes les branches, toutes catégories confondues, des salariés relèvent la tête, résistent, réagissent. Leurs luttes servent les besoins, servent l'économie nationale, régionale, locale.

## **Vous êtes devant un choix, pensez-y !**

### **Qui sera le plus fort ?**

Vous avec vos revendications ou les partisans de la crise et du déclin ?

La C.G.T. vous le dit, les luttes le prouvent : on ne fera reculer le chômage, la précarité, la misère qu'en les combattant.

## **L'URGENCE DES URGENCES, C'EST LA LUTTE**

### **Vous voulez :**

- *le S.M.I.C. à 6 000 F et des salaires revalorisés ;*
- *la prise en compte des qualifications, une formation de qualité adaptée aux évolutions technologiques ;*
- *la réduction du temps de travail à trente-cinq heures sans perte de salaire, avec création de vrais emplois ;*
- *le maintien des droits acquis pour les retraites ;*
- *un autre financement de la Sécu évitant de nouvelles ponctions sur les salariés, faisant cotiser à hauteur de 16 % les revenus financiers, pénalisant les entreprises qui spéculent, gaspillent, licencient.*

### **Vous pouvez l'avoir :**

La C.G.T. vous donne l'occasion d'être plus forts, de marquer des points en organisant **une grande journée interprofessionnelle de lutte le 26 mai 88.**

*Discutez-en sur votre lieu de travail.*

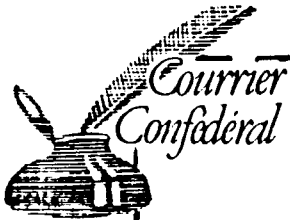
*Réunissez-vous, posez démocratiquement vos objectifs.*

*Choisissez les formes d'actions qui vous permettront de tenir, de gagner.*

## **Sur vos revendications**

# **AVEC TOUS LES SALARIÉS LE 26 MAI 88**

## **dans les grèves et manifestations**

**26 MAI**

## **POUR SUIVRE L'OFFENSIVE POUR LES LIBERTES**

Les 12 derniers mois ont été marqués par de cinglants échecs pour le patronat : AIR-INTER, RENAULT, R.V.I., DUCELLIER, DUNLOP, LES CHARBONNAGES DE FRANCE, EUROMARCHE, et combien d'autres n'ont pu faire condamner, interdire, exclure des militants, des grévistes, des travailleurs usant de leurs droits, luttant pour leurs revendications.

Des dizaines d'exemples montrent de façon éclatante que l'action résolue fait reculer la répression anti-syndicale et anti-grève.

Le patronat, cependant, le plus souvent soutenu par les pouvoirs publics ne désarme pas.

**Lucien BARBIER à AMIENS** est mort des coups de la police, il n'y a pas d'inculpation parmi les responsables, par contre, la justice poursuit deux des camarades qui manifestaient auprès de lui.

**Patrick BOUDET à VICHY** a failli mourir sous les coups des tueurs, le patronat aidé de nervis manœuvre pour s'opposer au cours de la justice et tenter de blanchir le patronat de combat de la SOBOVIDE.

**Claude DELSOL, Contrôleur du travail**, est inculpée de violation du secret professionnel à la demande d'un patron, délinquant récidiviste, pour avoir dans le cadre de ses fonctions, fourni des renseignements à un travailleur, dans les formes prévues par les instructions ministérielles.

**81 fonctionnaires territoriaux de La-SEYNE** sont licenciés pour pouvoir brader le service public contre tous les intérêts de toute la population.

**16 travailleurs immigrés et 4 dirigeants syndicaux** attendent le 10 mai le verdict à la suite d'une plainte d'un employeur décidé à casser par tous les moyens la C.G.T. Ils doivent être relaxés !

Ce sont des exemples connus, reflets d'une grave détérioration du climat dans les entreprises privées ou publiques. A cette vague de répression s'ajoute la complaisance envers les campagnes racistes destinées à diviser les salariés et à dévoyer leur mécontentement.

Le réflexe anti-repressif se développe, les initiatives de la C.G.T., comme celle du 24 mars avec ses cahiers de luttés pris en charge dans de nombreuses usines et bureaux, y contribue largement.

Il faut aller plus loin, le pouvoir patronal doit s'arrêter où commence la liberté et les droits des travailleurs à la vie, à l'emploi, à la santé, à la dignité, à se défendre et à revendiquer.

Les administrations et les entreprises françaises ne sont pas des lieux où, avant d'entrer, les travailleuses et travailleurs doivent déposer leur citoyenneté au vestiaire.

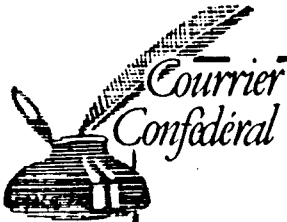
En imposant le respect de la démocratie sur le lieu de travail, nous améliorerons les conditions pour développer des actions de masse pour la défense de toutes les revendications.

De tous temps les privilèges sont octroyés et les droits sont conquis.

Forts de nos succès et des combatives manifestations du 1er mai, nous pouvons le 26 MAI donner un nouvel élan à l'action et à la protestation contre toutes les formes individuelles et collectives de répression, d'autoritarisme, de défi à la dignité dans les entreprises.

En amplifiant les luttés pour les revendications, les salaires, l'emploi, les conditions de travail, en contestant les choix patronaux sur les questions économiques et de gestion, **nous ferons vivre les droits existants et imposerons des pratiques nouvelles.**

2  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
2  
6  
M  
A  
I



# LES LUTTES MONTENT

## SOUTENONS - LES FINANCIEREMENT

Il nous faut partout "investir" plus. Cela suppose, pour aider à comprendre, de faire encore plus grand sur nos explications et les propositions CGT.

Cela nécessite des moyens financiers plus forts, plus réguliers, en interpellant les syndiqués sur les règlements mensuels de leurs cotisations. Chaque règlement est un investissement pour l'action, pour gagner.

### DE BONS RESULTATS ! UN ENCOURAGEMENT A LES AMPLIFIER

Depuis le début de l'année, nous avons progressé dans la régularité des collectages, des rendez-vous mensuels, à l'entreprise, à l'UL et à l'UD. Cela se traduit par un "plus" pour tous et conforte nos capacités de soutien et d'impulsion des luttes.

Ce "plus" est concret pour 41 UD et 11 FD qui atteignent et dépassent les 100 % de cotisations en regard de l'année 1987. Partout est annoncée une progression importante sur le renforcement, la création de bases nouvelles. Les règlements de cotisations et FNI doivent venir confirmer rapidement cette évolution. Il nous faut, sur le terrain, prendre les mesures pour que l'annonce des adhésions s'accompagne, dans les plus brefs délais, des versements statutaires.

### FAISONS CLAQUER LE 26 MAI HAUT ET FORT !

Il nous faut des moyens financiers exceptionnels pour informer les travailleurs, assurer les rassemblements, les manifestations.

Adressons-nous à celles et ceux qui disent oui à la lutte pour leur demander leur participation financière à l'action.

Aujourd'hui, les cotisations des syndiqués ne peuvent suffirent à la dimension financière exigée par la situation.

Etablissons nos plans de travail en conséquence.

## POUR S'INFORMER, MOBILISER, METTRE DANS CHAQUE ENTREPRISE LES IDEES de la CGT

### LA V.O.

|              |   |
|--------------|---|
| 16 MAI 1988  | Le numéro 2281 aborde les profits et les possibilités de satisfaire les revendications. |
| 22 MAI 1988  | La préparation de l'action, les décisions précises, dans le numéro 2282.                |
| 6 JUIN 1988  | Numéro spécial sur l'Europe.  |
| 13 JUIN 1988 | La protection sociale.  |

### LE PEUPLE

Les rapports des Commissions exécutives de la C.G.T. "Le Peuple" numéro 1262 et suivants.

2  
S  
P  
E  
C  
I  
A  
L  
L  
2  
6  
M  
A  
I  
I  
2  
2